

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze du mois de novembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Benoît DHORDAIN**, Maire.

Étaient présents : M. DHORDAIN Benoît, Mme CORBIER Blandine, Mlle RIBEIRO Maria, M. MAURAGE François- Xavier, M. MAZURET Clément, M. CAVRO Guy, M. OVCAR Baptiste, M. DELEPLANQUE Benoît, M. LESNES Jean- Nestor, M. LEFEBVRE Jordan, M. MAISON François.

Absents excusés : M. BACQUET Cédric

Absents : M. LEMOINE Jean- Paul, M. PETIOT Gérald

Secrétaire de séance : M. MAZURET Clément

Nouvelles Activités Périscolaires

Après délibération, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité d'allouer une subvention à l'école de 100€ pour l'achat de petit matériel.

Centre social Animation Jeunesse Rurale :

Intervention de M.Deschamps, vice- président de l'AJR pour la présentation de l'AJR.

Dans un courrier du 3 octobre 2014, la présidente du centre social demande aux communes membres de l'AJR de se prononcer sur le maintien de leur adhésion pour la période 2015 -2018

Après délibération, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de maintenir l'adhésion de la commune de Cauroir à l'AJR pour la période 2015-2018

Enveloppe parlementaire

Après délibération, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité que, si M. Legendre, Sénateur, octroie une enveloppe parlementaire, celle- ci sera utilisée pour le projet de voie piétonnière entre le Petit Cauroir et le centre bourg.

Projet mare et petit bois

Après délibération, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité l'aménagement (nettoyage, élagage), la réhabilitation et la sécurisation de la mare (barrière).

Photocopieur

Après délibération, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité l'achat d'un photocopieur chez DJP Cambrai.

Délégué à l'environnement

Après délibération, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité la création d'un poste de délégué à

l'environnement. M.Ovcar en prend la fonction.

Poste travaux et urbanisme

Suite à la démission de M. Solaux, 1er adjoint et après délibération, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de ne pas élire de 4^e adjoint.

Mme Corbier devient 1ere Adjointe, M, Maurage, 2^e Adjoint, M, Maison, 3^e Adjoint.

Compétence des travaux et urbanisme repris par M le Maire.

Poste de titulaire au SIDEC : M. Jordan Lefebvre

Poste de titulaire au SIATUB : M. François Maison

Action sociale des employés communaux :

Le Conseil Municipal est en attente d'une décision : soit un prestataire, soit en interne.

Logement communal :

Le Conseil Municipal est en attente de devis de différents prestataires concernant les travaux de remise aux normes et de rénovation de la cuisine.

Site internet

Site internet finalisé, en attente de validation par la CAC après audit afin d'être mis en ligne.

